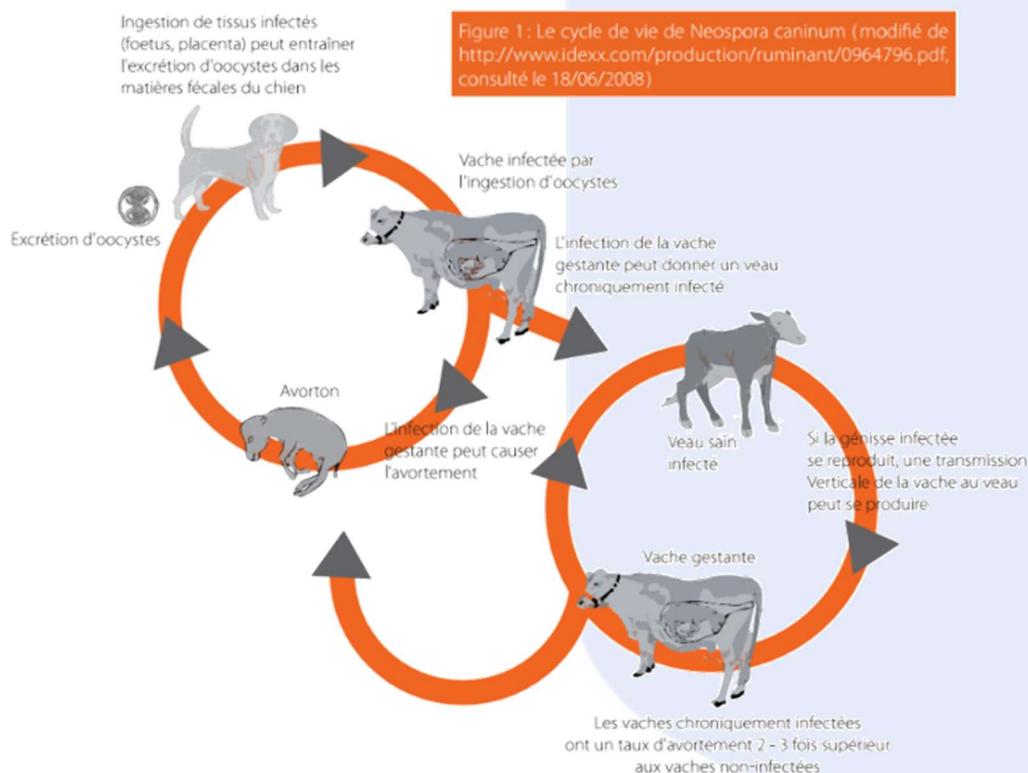


# LA NÉOSPOROSE

La néosporose est due à la présence de *neospora caninum*, parasite unicellulaire du bétail et des animaux de compagnie (comme *toxoplasma gondii*, agent de la toxoplasmose). Ce parasite est la principale cause d'avortements chez les bovins en France puisque 15 à 20 % d'entre eux sont provoqués par la néosporose.

## Comment se transmet la néosporose ?



**Le chien est un hôte définitif de ce parasite** et peut donc jouer **un rôle dans la dissémination de la néosporose bovine**. En effet, les chiens s'infestent en ingérant des tissus contaminés, comme les placentas ou les foetus avortés. Ensuite, ils contaminent l'eau ou les aliments des bovins avec leurs fèces.

Le mode de transmission le plus fréquent de la néosporose est toutefois **la transmission de mère en fille, *in utero*** ; il est identifié dans 90 % des cas. En effet, une mère porteuse du parasite **génèrera, 9 fois sur 10, un avorton ou un veau atteint**.

## Que puis-je observer ?

**Les vaches atteintes de cette maladie ne semblent pas malades.**

Toutefois, la localisation du parasite dans le cœur et le cerveau du veau pendant sa vie embryonnaire peut provoquer l'avortement, majoritairement entre 4 et 6 mois de gestation.

La néosporose peut également provoquer **des momifications**, c'est-à-dire que le fœtus s'est desséché dans l'utérus de la mère avant une expulsion très tardive, parfois difficile, mais très souvent passant inaperçue.

De temps en temps, **le veau naît vivant ; il est alors porteur asymptomatique** ou peut (rarement) présenter des troubles nerveux comme des pertes d'équilibre, des déformations ou des retards de croissance.

**Les vaches atteintes peuvent avorter une ou plusieurs fois dans leur vie.**

## Comment prévenir la néosporose ?

**Aucun vaccin ni traitement n'existe, à ce jour, contre ce parasite.**

**La prévention consiste notamment à dépister systématiquement toute femelle reproductrice introduite**, quand elle est âgée de plus de 6 mois.

Il est recommandé d'être particulièrement attentif à la gestion des produits issus de la mise-bas. Les chiens, et de manière plus générale les canidés, ne doivent pas pouvoir ingérer le placenta, l'avorton ou encore le liquide amniotique, sans quoi il pourrait se contaminer au regard de la néosporose. En effet, bien qu'il ne présente généralement pas de signe clinique quand il est parasité, il peut toutefois contaminer les bovins en déféquant sur des zones en contact avec leur alimentation (couloir d'alimentation, mélangeuse, pâturage, ...). Si le chien n'a plus de contact avec les produits de mise-bas issus d'une femelle contaminée, il élimine naturellement le parasite en 4 à 8 semaines.

## Que faire en cas de cheptel contaminé ?

Il est important de **dépister le troupeau ou au moins les vaches ayant déjà avorté**, ainsi que leur descendance et leur ascendance, pour vérifier si elles sont porteuses du parasite. Il faudra alors prévoir de les réformer. En effet, **l'assainissement passe par l'arrêt de la transmission de la vache à son veau.**

Dans un troupeau très atteint, l'assainissement sera plus progressif, au fil des réformes annuelles :

- en destinant systématiquement la descendance à l'engraissement ;
- en ayant recours au transfert d'embryons pour conserver le haut potentiel génétique, le cas échéant.

**Contactez votre GDS pour une aide technique et financière.**

